

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BORDEREAU DES PRIX (BP)

L'acheteur exerçant la maîtrise d'ouvrage

ÉTAT - Ministère chargé des transports
Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est

Objet de la consultation

Établissement de 2 DCE

DCE 1 relatif à la maintenance préventive et curative pluriannuelle des installations électromécaniques, des automatismes et du système de communication des équipements hydrauliques qui gèrent le confinement, la régulation et l'évacuation des eaux de ruissellement des plates-formes routières de l'A42, la RN346 (Rocade Est de Lyon), l'A450, l'A47 et l'A7 – District de Lyon.

DCE 2 relatif à la rénovation de la station d'évacuation des eaux au niveau de la tranchée couverte Lamartine de la RN346 (Rocade Est de Lyon) – District de Lyon.

TOUS LES PRIX DU PRÉSENT BORDEREAU TIENNENT COMPTE DE :

- Des stipulations de l'ensemble des pièces du marché,
- Toutes les sujétions d'exécution en fonction des phases de prestations,
- Des frais de reconnaissance sur site,
- Des frais de personnel d'encadrement et d'exécution,
- Des sujétions liées aux itinéraires de transport,

N° des Prix	Désignation des Ouvrages et Prix Unitaires Hors Taxes (en lettres)	Prix Unitaires H.T. (en chiffres)
100	<p>DCE 1</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, l'établissement du DCE n°1 relatif à la maintenance préventive et curative pluriannuelle des installations électromécaniques, des automatismes et du système de communication des équipements hydrauliques</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une proposition d'allotissement motivée, - l'établissement de l'ensemble des pièces techniques et financières de chacun des lots pour : <ul style="list-style-type: none"> • la maintenance préventive des équipements listés dans les études relatives aux gammes de maintenance, • la maintenance curative de ces équipements selon les conclusions de l'étude projet de remise en état de ces équipements (trois niveaux d'intervention : urgent, court terme et long terme). - les équipements identifiés comme devant être remplacés en urgence seront concernés par une maintenance curative la première année d'exécution du marché de maintenance, y compris pour la station Larmartine. - l'assistance à la rédaction des pièces administratives (contrôle de cohérence avec pièces techniques), - l'assistance à l'analyse des offres (la DIRCE fournira les trames de rapport d'analyse des offres en vigueur). <p>Le forfait :</p> <p>.....</p>	
200	<p>DCE 2</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, l'établissement du DCE n°2 relatif à la rénovation de la station d'évacuation des eaux au niveau de la tranchée couverte Lamartine de la RN346</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une proposition d'allotissement motivée, - l'établissement du dossier de consultation des entreprises : pièces financières et pièces techniques pour <ul style="list-style-type: none"> • la rénovation et mise aux normes de la station Lamartine de la RN346 (Rocade Est de Lyon), tous les équipements constitutifs de la station Lamartine étant considérés comme intégrés au programme de rénovation. • L'accompagnement de la DIRCE sur la procédure ICPE 2910 pour le secours électrique de la station Lamartine (y compris rédaction de tout le dossier ICPE) - l'assistance à la rédaction des pièces administratives (contrôle de cohérence avec pièces techniques) 	

	<p>- l'assistance à l'analyse des offres (la DIRCE fournira les trames de rapport d'analyse des offres en vigueur).</p> <p>Le forfait :.....</p> <p>.....</p>	
--	--	--

Complété par l'entrepreneur soussigné,

À....., le.....